

Eoliennes de Cravant

Attention la demande de permis de construire est déposée.

REAGISSONS :

- **Le bruit perturbera nos vies et notre sommeil**, les éoliennes prévues étant trop proches de nos habitations. Rappelez-vous que l'Académie de Médecine préconise une distance minimum de 1,5km des habitations. Ce n'est pas le cas dans le projet de Cravant.
- **Notre paysage sera saccagé** au point que nos maisons perdront de leur valeur (20 à 30%)
- **L'intérêt économique** de cette opération pour nous tous est **contestable** : production marginale d'électricité pour un coût élevé.

Mobilisez-vous

Manifestez votre hostilité à ce projet.

Vous inscrirez vos critiques dans le registre de l'Enquête Publique.

Nous vous dirons bientôt dans quelles mairies et à quelles dates.

Pour nous rejoindre,
remplissez le bulletin ci-joint
et envoyez-le à : **Association**
« Tempête en Beauce »
Villecoulon 45190 Cravant

site de l'association :
www.tempe-te-en-beauce.com

Je soutiens l'association « Tempête en Beauce » dans son opposition au projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de Cravant.

je soutiens l'association.

j'adhère à l'association et je joins un chèque de 8€.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :